juillet 2022

LTS

L’alliance de trois champions

« L’objectif avec LTS, qui regroupe des ETI de même grandeur, est de construire une structure qui offre à chacune une grande liberté d’action et qui soit dans le même temps, en toute transparence, un espace d’échanges qui permette aux trois entreprises de progresser sur leur marché »*. Ces fondamentaux ont présidé à la création du groupement LTS, acté au 1er janvier 2021, regroupant trois leaders de la distribution quincaillerie que sont Legallais, Trenois Decamps et Setin.

Le 24 août 2020, les sociétés Legallais, Trenois Decamps et Setin ont annoncé au groupement Eqip dont ils faisaient partie leur volonté de reprendre leur autonomie et de créer de leur côté une nouvelle structure, qui a été officialisée le 1er janvier 2021 sous le nom de LTS. Depuis ce mois d’été, les trois entreprises associées ont trouvé leurs marques dans ce nouvel ensemble et se sont organisées pour mener à bien des projets communs en termes de référencements et de négociations fournisseurs, tout en conservant leur totale autonomie d’action sur le plan commercial.

Trenois, Setin et Legallais

La genèse du groupement LTS doit d’abord être recherchée du côté des entreprises Trenois Decamps et Setin qui partagent une proximité indéniable se traduisant par des échanges nombreux sur tous les aspects de la pratique commerciale du commerce de quincaillerie, depuis la logistique jusqu’à plus récemment les grands comptes, en passant par la stratégie de maillage du territoire, le digital, les relations avec les fournisseurs, etc. Vu de l’extérieur, cette complicité de longue date, que l’on retrouve également au niveau des dirigeants, se traduit immédiatement sur la carte de France par un partage du territoire qui voit Trenois Decamps occuper la partie est de la France et Setin la partie ouest, avec des participations conjointes à 50/50 au sein de quatre sociétés exploitées en commun : la Quincaillerie Beauceronne (dép. 27, 28 et 91), la Quincaillerie Picarde (dép. 60 et 80) et la société Trenois Setin (petit couronne parisienne), et plus récemment le négoce de matériels électriques Salentey (dép. 60, 62, 80 et 95).

Le troisième acteur de ce triumvirat est la société Legallais, en fait la holding FGC (Financière du Grand Comptoir) qui regroupe également l’enseigne DFC2, qui a pour sa part une implantation nationale plus réduite en termes d’agences mais un grand savoir-faire dans la vente technique à distance. Il est sur le terrain en compétition commerciale avec les autres membres de LTS,...

Veuillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter. Valider

Vous n’avez pas de n° d'abonné ?
Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

S'abonner à la revue